

## LE MIN C'EST AUSSI L'ÉTÉ!



## ÉDITO ENSEMBLE...



Le fonctionnement du MIN de Marseille est régulièrement émaillé par des événements heureux ou tragiques et ces dernières semaines nous en ont donné une illustration.

Après avoir rassemblé des dizaines d'entre vous autour d'ateliers et de conférences à l'occasion des Rendez-vous du MIN, nous nous réjouissons que le Conseil Métropolitain et sa Présidente nous aient récemment attribué de nouveaux moyens permettant d'avoir sur les deux sites, Arnavaux et Saumaty, un programme ambitieux de travaux.

Puis récemment nous avons commémoré ensemble le souvenir de notre collègue Ridaa Ben Charki lâchement abattu sur le carreau des producteurs.

Chacun de nous peut connaître des difficultés mais nous savons aussi qu'ensemble nous serons plus forts.

Permettez-moi de vous souhaiter ainsi qu'à vos proches un bon repos estival.



**Didier Ostré,**  
Directeur général





## VOUS ÊTES PRODUCTEURS ? L'ASSOCA EST LÀ POUR VOUS

L'Association Service Organisation du Carreau des Agriculteurs vous aide à accomplir vos tâches administratives, afin de vous permettre de vous consacrer à l'essentiel : **votre exploitation !**

### NOS SERVICES :

- Assurer l'interface avec la direction du marché
- Constitution de dossiers - INPI- MSA...
- Gérer les démarches administratives de votre personnel (embauche/contrat/paie/DSN/maladie...)
- Demandes de contrat OFII
- Déclarations d'impôts



**N'hésitez pas à nous contacter,**  
pour une info ou un rendez-vous.  
Tél. 07 68 70 22 98 - Mail : [assoca1@orange.fr](mailto:assoca1@orange.fr)



### Ridaa Samedi 21 juin 2025

Ridaa Ben Charki, a perdu la vie sur le carreau des producteurs, alors qu'il venait simplement, comme tous les jours, exercer son métier de vendeur de fruits et légumes.

Au nom de l'ensemble du personnel et de notre conseil d'administration, nous adressons à sa famille, à sa veuve et à ses 3 enfants, nos condoléances les plus sincères.

**Repose en paix, Ridaa,  
nous ne t'oublierons pas.**

## PROGRAMME MARGUERITE

**La logistique urbaine consiste à organiser et optimiser l'acheminement des marchandises en ville, un secteur clé impliquant collectivités, transporteurs, entreprises, artisans, commerçants etc.**

Près de 50 % de ces flux sont assurés en propre par des acteurs pour qui la logistique n'est pas le cœur de métier, ce qui entraîne des coûts, des impacts environnementaux, et une congestion urbaine accrue.

Pour relever ce défi, le Programme Marguerite (porté par La Fabrique de la Logistique), en partenariat avec la CMAR Provence-Alpes-Côte d'Azur et la CCI Aix-Marseille-Provence, a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt.

Cet appel à manifestation d'intérêt a pour **objectif d'identifier et de sélectionner des apporteurs de solutions proposant des services et produits permettant aux artisans et commerçants de réduire l'utilisation de leur véhicule professionnel** sur le périmètre de Aix-Marseille-Provence Métropole.

Les solutions retenues seront proposées sous forme de catalogue et bénéficieront d'aides financières dans le cadre d'incitation aux tests de leurs services à destination des artisans/commerçants.

Plus d'infos ici





## LE MIN PRÉPARE SA VERSION DIGITALE

**Le MIN de Marseille se digitalise : après plusieurs années de préparation, une première version de sa plateforme de vente en ligne devrait être lancée l'année prochaine. Objectif : utiliser les outils d'aujourd'hui pour relever les défis écologiques, agricoles, alimentaires, économiques de demain.**

Comme d'autres secteurs, le commerce BtoB alimentaire évolue rapidement : restaurateurs, collectivités, primeurs, grandes surfaces souhaitent aujourd'hui pouvoir commander à tout moment, en ligne, mutualiser la logistique, recevoir leurs produits dans des délais courts, accéder facilement à leur traçabilité, mais aussi avoir un accès facilité aux productions locales et en circuits courts.

C'est pour répondre à ces attentes que depuis quelques années, le Marché Marseille Méditerranée (MMM) prépare sa digitalisation : elle devrait se concrétiser en 2026, avec le lancement d'une première version de sa plateforme de vente en ligne. Pensée comme une place de marché virtuelle, celle-ci comportera un catalogue de produits, mais aussi une série de fonctionnalités pour automatiser certaines tâches, anticiper la demande, communiquer entre vendeurs et acheteurs, mettre en avant des produits, etc.

### **FACILITER LE QUOTIDIEN, LA LOGISTIQUE, LIMITER LE GASPILLAGE**

Une telle plateforme vise d'abord à **faciliter le quotidien des acheteurs**, qui pourront faire une partie de leurs commandes rapidement, à distance, et les adapter à leurs besoins immédiats et à la disponibilité des produits – sans forcément devoir se déplacer. Ils pourront aussi automatiser certains achats. La plateforme devrait aussi faciliter la **mutualisation des livraisons**, réduisant la pollution liée aux transports, et offrir aussi de **nouveaux débouchés aux producteurs locaux** : « *Avec les montants minimum de livraison, actuellement, un petit restaurateur ne peut pas s'intéresser, par exemple, au producteur local de fraises : il lui faudrait en commander 10 kilos pour amortir le coût de sa livraison... Demain, avec la plateforme, il pourra mutualiser la livraison et commander en même temps que ses fraises ses bananes à l'exportateur et ses poissons au mareyeur* », détaille Séverine Weber, cheffe de projet Place de marché au MMM. Elle cite aussi le **gaspillage alimentaire**, qui pourra être limité avec une mise en avant des excédents : « *Par exemple, si un commerçant fait une promotion sur des fruits en fin de vie, la mettre en avant sur la plateforme multiplie ses chances de trouver un acheteur* », illustre-t-elle. Elle cite enfin la possibilité de produire et d'échanger des informations sur les



produits, leur traçabilité, d'obtenir des statistiques... Pour faciliter les transactions et la logistique mais plus généralement pour surveiller les évolutions de la production et de la consommation, en temps quasi réel, et s'y adapter.

### **UNE PLATEFORME CRÉÉE COLLECTIVEMENT**

Entamée depuis quelques années, cette digitalisation se veut collaborative : plusieurs acteurs du MMM ont pu exprimer leurs besoins et points de vigilance, et c'est sur cette base qu'une version test de la plateforme sera conçue et mise en ligne. Celle-ci sera ensuite expérimentée pendant quelques mois par un panel d'usagers du MMM créé pour l'occasion. Avec, à terme, l'objectif d'obtenir un outil fluide, intuitif et aidant, adapté aux usages de tous, qui ne concurrence pas la place de marché physique mais la complète : « *Aujourd'hui, il y a des sites physiques - Saumaty et les Arnavaux - où des acheteurs et vendeurs se rencontrent. La plateforme ne s'y substitue pas : ce n'est qu'un troisième lieu de rencontre* », conclut la cheffe de projet.





## PORTRAIT

### JACQUES HAWROT

**« Dans la famille Hawrot, c'est de l'eau de mer qui coule dans nos veines ! »**

C'est par cette formule que Jacques Hawrot aime à exprimer l'attachement des siens à la pêche et à la mer, depuis 3 générations.

Lui-même a appris le métier dès l'âge de 16 ans auprès de son père. Il exerce d'abord à Toulon, puis choisit de venir à Marseille il y a une vingtaine d'années. Installé à Saumaty, il approuve les récentes interventions de la SPL sur le site, notamment en matière de gardiennage et de sécurisation. Il se réjouit également que des travaux de modernisation viennent d'être approuvés par la Métropole Aix-Marseille-Provence, qui concernent notamment :

- la mise en conformité des boxes des pêcheurs,
- le poste de relèvement des eaux usées,
- le poste à carburant.

S'il a gardé intacte la passion du métier de pêcheur, Jacques Hawrot plaide pour une évolution du cadre réglementaire qui régit sa profession. Il regrette par exemple que la formation obligatoire de deux mois que doit suivre tout pêcheur avant d'être autorisé à monter à bord, soit entièrement à la charge de l'employeur. Il estime également que les zones de pêche sont trop réduites. Il attribue la diminution de la taille des sardines à une eau « *trop pure* », comprenez aux rejets trop contrôlés, ce qui provoquerait une diminution du plancton. « *Il y a quinze ans, on comptait 24 sardines par kilo, aujourd'hui, c'est 55 !* »

Le 26 mars dernier, ses pairs lui ont offert une



forme de consécration, en l'élisant premier responsable de la prud'homie des pêcheurs. Cette « *très vieille dame* », institution qui remonte au Moyen-Âge et a été confirmée par un décret impérial de 1859, est chargée entre autres d'arbitrer les conflits d'usage entre pêcheurs.

Quoi qu'il en soit, la relève est d'ores et déjà assurée : après l'obtention de son bac pro, le fils de Jacques est devenu depuis peu patron pêcheur à Saumaty !



### INFOS PRATIQUES

#### NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS

**À PARTIR DU 30 JUIN 2025**

Tous les usagers sont concernés.

##### Acheteurs



KBIS

+



carte d'identité

##### Transporteurs



BL

+



carte d'identité

##### Visiteurs



Mail

+



carte d'identité

**Pour les (ré)abonnements  
rdv à la caisse du MIN**

Plus d'infos ici

